

assisteront les ministres de la Défense nationale et des Finances, aussi bien que ceux des Affaires étrangères.

Bien entendu, le Canada s'est montré très ferme dans son attitude, au sujet de Berlin. Bien des fois, le premier ministre a nettement affirmé que nous appuyons le peuple de Berlin-Ouest dans sa détermination de conserver sa liberté. Au chapitre du désarmement, la position du Canada est bien connue, et je crois que nos collègues de l'OTAN l'apprécient. Il est fort probable que les États-Unis et l'Union soviétique entament des pourparlers tôt le mois prochain, en vue d'arriver à s'entendre sur une formule de négociation. Les nations qui ont participé aux entretiens des dix sur le désarmement feront partie du groupe de négociation, ce qui comprend notre propre pays. Nous y verrons probablement d'autres pays, par exemple, un neutre à la présidence et, peut-être, à la vice-présidence et au poste de secrétaire. Les discussions qui doivent avoir lieu entre les États-Unis et l'Union soviétique permettent d'espérer raisonnablement que les entretiens sur le désarmement puissent reprendre vers le 1^{er} août. Il ne serait pas prudent de vouloir garantir que ce sera à cette date, mais je l'espère bien.

Le Canada estime que les opérations de paix auquel il participe, celle, par exemple, des Nations Unies au Congo, ont une grande valeur pour les autres membres de l'OTAN, même si ceux-ci ne se trouvent pas à participer directement à cette importante tâche. On a eu tendance en certains milieux à trouver étrange que le Canada, membre de l'OTAN, soit également membre du Comité des Nations Unies pour le Congo. Notre participation au Laos en a peut-être fait sourciller quelques-uns. Nous avons montré que le Canada était particulièrement bien placé pour jouer ce rôle. Ces opérations de paix constituent un élément extrêmement important dans le maintien de la paix, objectif général qui est aussi l'objectif non seulement des Nations Unies, mais de l'OTAN également. Je crois que les vues du Canada ont l'appui des autres États membres de l'OTAN . . .

Je passe maintenant à l'attitude de l'OTAN envers les Nations Unies. Je pense que tous les États membres de l'OTAN admettent unanimement qu'ils doivent jouer pleinement leur rôle aux Nations Unies, qu'il ne suffit pas de se contenter de faire partie de l'alliance de l'OTAN, sans être trop empressé d'aider les Nations Unies. Le Canada n'a jamais jugé qu'il était bien sensé de se laver les mains de toute l'affaire, et les autres membres de l'alliance se sont manifestement rapprochés de nos vues à cet égard. . .

Les députés comprendront que les délibérations ont eu lieu dans une excellente atmosphère à cette réunion et que des progrès très marqués ont pu être, à mon avis, réalisés au Conseil permanent de l'OTAN. Le Canada est très satisfait du degré de consultation atteint et des possibilités qui s'offrent à cet égard. Nous avons de nouveau abordé la question d'une réunion des chefs de gouvernement. Lorsque les plans de longue portée de l'alliance seront un peu plus avancés, les chefs de gouvernement se réuniront, j'espère, pour approuver ou modifier les recommandations formulées. Il est très important, à mon avis, que les chefs de gouvernement se réunissent dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire, c'est-à-dire quand les travaux préliminaires qui s'imposent seront achevés.